



Adhérez à Patrimoine-Environnement et aidez à la sauvegarde du patrimoine

Montant des cotisations (pour les particuliers)	
Individuel	45 €
Couple	60 €
Moins de 26 ans	10 €
Cotisation de soutien	90 € ou plus
Membre bienfaiteur	300 € ou plus

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer directement en ligne sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.patrimoine-environnement.fr/adhesions-particuliers/
Dans le cas contraire, merci de nous retourner ce bulletin.

Le montant des cotisations et des dons est déductible de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la proportion de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) ou par virement (sur demande).

Septembre 2017 - Septembre 2018

Nouvelle adhésion ☐

Renouvellement ☐

Nom Prénom

Profession / Fonction

Groupe de visite

Adresse

E-mail

Téléphone

Je souhaite recevoir un reçu fiscal ☐

Je désire recevoir par email la lettre d'information de Patrimoine-Environnement ☐

DATE :

SIGNATURE :